

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 17 (1941-1942)
Heft: 2

Artikel: Défense nationale : après deux ans de mobilisation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEFENSE NATIONALE

Après deux ans de mobilisation

par le cap. Naef.

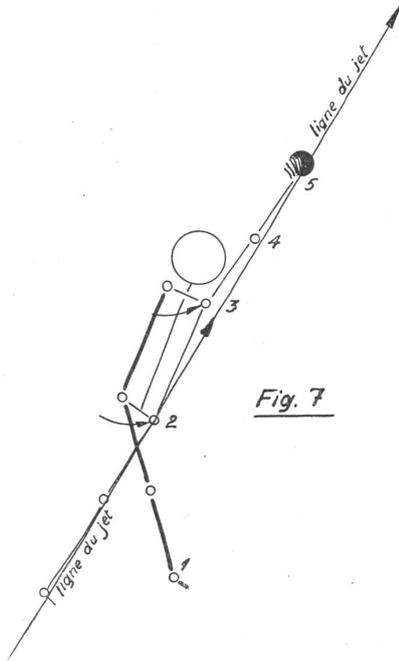


Fig. 7

glissé sur la jambe arrière et en continuant immédiatement le jet. (A suivre.)

Anniversaire de mobilisation

Serment et adieux

C'est le moment funèbre où la nuit de son ombre

Emplit déjà les bois, tend sa grande aile sombre

Au-devant du soleil qui s'attarde aux glaciers.

Bonsoir, amis, adieu! Je pars pour la frontière;

Oui, de mourir pour vous, mon âme se sent fière,

Vieux monts chenus aux fronts altiers.

A mon saint jurement, l'alpe ainsi s'associe. Je n'ai que le grand cœur de la douce Helvétie

A qui prêter serment. Ma famille est si loin...

Depuis mes jeunes ans, j'ai chéri la montagne;

Elle qui fut toujours ma fidèle compagne, Ce soir, je la veux pour témoin.

«Dressés sur l'horizon comme d'immenses voiles,

Sommets que nous aimons, pics voisins des étoiles,

Vous serez nos seuls rois sous la voûte des cieux.

Qu'à jamais le drapeau, blanche croix de la Suisse,

Flotte rougi du sang de notre sacrifice Sur les remparts de nos aïeux!»

Ayant ainsi juré, ce jour avant la guerre, De n'accepter que Dieu pour maître en cette terre,

Sur son sein je m'endors pour la dernière fois.

La cascade se tait quand songe la nature Et le torrent d'argent qui tout en bas murmure

Etouffe aussi sa grosse voix...

Marcel Buttex.

Il y a deux ans qu'en présence des événements internationaux, la mobilisation générale fut décrétée en Suisse, levée de troupes qui avait été précédée par celle des brigades-frontière. Alors que 732 jours de service actif viennent de s'écouler (736 pour les troupes-frontière), il n'est certes pas inutile de jeter un coup d'œil en arrière, de faire le point, et de tirer quelques enseignements de ces périodes de service militaire.

Il ne fait aucun doute que dans l'ensemble, la «mentalité» de l'opinion publique de 1941 n'est plus celle de 1939. Il y a deux ans, la guerre était à nos portes. Au même titre qu'en 1914, la Suisse pouvait être envahie, et servir de «couloir» — sur le plan stratégique, à l'un des belligérants. Tous nos voisins ont d'ailleurs tenu parole, en respectant notre neutralité armée et notre indépendance. Il y a deux ans, l'évolution du conflit européen, qui n'était alors qu'à ses débuts — à l'image de 1914, si nous nous reportons à 27 ans en arrière — assurait un état psychologique particulier à l'opinion publique.

Les mois ont passé. En 104 semaines, les événements se sont précipités, et la guerre s'est éloignée de nos frontières. L'état d'esprit de l'opinion publique s'est naturellement modifié, d'autant plus qu'aux problèmes d'ordre strictement militaire, des questions économiques, financières et commerciales sont venues se greffer aux complications dues à la situation générale. Dans l'opinion publique — et c'est un point sur lequel il convient d'insister — le cas de notre défense nationale n'est parfois plus regardé et compris avec toute l'autorité désirable.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, dans cet ordre d'idée, qu'à cette heure au même titre que précédemment, la protection de notre indépendance dépend non seulement de la force morale et de la mentalité de notre peuple, mais également de la valeur de notre puissance défensive. C'est dire que ceux qui s'en vont demander les motifs pour lesquels la Suisse dispose encore de troupes en service actif, ne paraissent nullement comprendre le véritable aspect de la situation. Ils semblent oublier, en tout premier lieu, que notre indépendance — et c'est un engagement que la Suisse a pris lors de la reconnaissance de notre neutralité — ne sera respec-

tée qu'en raison des moyens militaires dont nous disposerons pour la défendre.

D'autre part, il est de multiples autres raisons au maintien sur pied de diverses troupes, toujours prêtes à l'alarme, prêtes à faciliter le déroulement d'une mobilisation générale éventuelle. Il n'est pas inutile de rappeler, à cet égard, les dispositions prises par le Conseil fédéral à l'endroit des mouvements extrémistes et du communisme. Il ne faut pas oublier que la Suisse est l'une des nations — l'expérience passée doit nous être une leçon — à laquelle Moscou prête une attention toute spéciale. Certains événements récents, en Europe occidentale, nous démontrent que le communisme, même interdit, est loin d'avoir désarmé. Peut-être se souviendra-t-on, dans les rangs de ceux qui ne paraissent pas saisir les leçons de l'histoire contemporaine, des événements de novembre 1918 et de plusieurs autres incidents survenus dans certaines villes de notre pays. Rien ne peut affirmer que nous ne connaîtrons jamais le retour de circonstances de cette nature, qui seraient hélas! parfaitement dans l'ordre des choses pour certains intéressés.

Il appartient à notre pays d'être prêt à toutes éventualités, et cette préparation exige une mise à disposition de forces suffisantes. Ce sont là quelques considérations qui valent d'être relevées et exposées sans détours, tant il est vrai qu'elles regardent notre propre avenir national. Il est des aspects de notre vie nationale qui ne gagnent nullement à être tenus dans l'ombre.

*

104 semaines de service actif nous apportent de nombreuses instructions d'ordre technique, qu'il peut être intéressant de signaler brièvement. Au cours de ces deux ans de mobilisation, l'art de la guerre a subi des modifications profondes. Notre armée a dû s'adapter aux nouveautés de la technique, se conformer aux nécessités issues de ces créations, réorganiser diverses dispositions arrêtées. Ces modifications successives, en cours de mobilisation, ont imposé au commandement et à la troupe un très gros travail d'adaptation, de mises au point, elles ont exigé une certaine souplesse d'application des méthodes nouvellement introduites.

(A suivre.)